

Module C

Dialogue corporel en thérapie

m-à-j 24.02.2022

Objectif général

Maîtriser l'utilisation du Toucher Sensitif® en thérapie.

Objectifs pédagogiques / Aptitudes

A l'issue de la formation, les stagiaires devront :

- Avoir suffisamment développé leur qualité de toucher pour l'utiliser comme un langage signifiant ;
- Pouvoir utiliser le massage comme un outil somato psychothérapeutique à part entière.

Programme pédagogique / Compétences

Les outils à ma disposition :

- Expressions corporelles des mécanismes de défense ;
- Décryptage du langage corporel des patients ;
- Décryptage des expressions verbales des patients ;
- Massage révélateur de nos fonctionnements ;
- Massage outil de changement ;
- Techniques de verbalisation du thérapeute sur les temps de toucher.

Mon attitude de thérapeute :

- Ce que disent nos sollicitations ;
- Analyse de nos pratiques de thérapeute ;
- Attitude de non vouloir.

Méthodes pédagogiques

- Travail verbal et corporel ;
- Mises en situation ;
- Analyse de pratique.

Moyens, supports remis aux apprenants

Document « Utilisation du Toucher Sensitif® en thérapie ».

Evaluation

Formative et en continue.

Formateur : Jean-Dominique LARMET

Assistant : Noël MAGUET

Tél : 09 67 82 14 38

Mail : jean-dominique-larmet@orange.fr

Prérequis

Avoir suivi les modules A et B pour les stagiaires.
Être Somatothérapeute en M. C. ou avoir une activité de thérapeute dans une autre méthode.

Public

- Stagiaires somatos
- Somatos en exercice
- Psychothérapeutes
- Toutes personnes souhaitant découvrir le travail corporel en Méthode CAMILLI®

Session

Dates, durée : 21, 22, 23 avril 2023, soit 21h.
(1^{er} jour début 9h, dernier jour fin 16h)

Tarifs pédagogiques :

Cycle SOMATO en Méthode CAMILLI : 410 €

Praticiens adhérent Institut CAMILLI : 378 €

Non-adhérent 453€

Dans le cadre d'une prise en charge, demander tarif et devis au secrétariat

Lieu : Chatou (78)

Hébergement : En non-résidentiel.

Autres informations Groupe de 8 à 16 personnes.
Inscription par envoi de l'acompte (113 €) au secrétariat. Le solde est réglé au moment du stage.
Règlement remboursé intégralement si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint à J-30.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : oui avec entretien préalable